

## LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE D'AVIATION

Question n° 2373—M. Barnett:

1. Quelle taxe fédérale directe est perçue sur chaque gallon de carburant d'aviation?
2. Quelle taxe provinciale directe est perçue sur chaque gallon de carburant d'aviation dans chacune des provinces?

L'hon. Robert Stanbury (ministre du Revenu national): 1. Aucune taxe de vente fédérale particulière n'est perçue sur chaque gallon de carburant d'aviation. Cependant, la Loi sur la taxe d'accise prévoit l'imposition d'une taxe de vente de 12% fondée sur le prix de vente.

2. Les affaires concernant les taxes provinciales ne sont pas du ressort du ministère.

## LA POLITIQUE DE SOUTIEN DES PRIX DES POMMES DE TERRE

Question n° 2418—M. Godin:

1. En vertu de la politique des prix de soutien des pommes de terre, à combien de personnes a-t-on versé des sommes durant chacune des années 1970, 1971 et 1972?
2. Quels sont le nom et l'adresse de ces personnes dans la circonscription de Portneuf et quel montant chacune a-t-elle reçu?
3. Quels sont le nom et l'adresse de ces personnes dans la circonscription de Montmorency et quel montant chacune a-t-elle reçu?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): 1. L'Office de stabilisation des prix des produits agricoles n'a pas payé de subventions aux producteurs de pommes de terre en 1970. Durant l'année financière 1971-1972, 1,230 producteurs en ont reçu.

2. et 3. Les détails se rapportant aux paiements de ce genre sont considérés comme étant de nature privée entre l'Office et les producteurs, en raison de leur caractère confidentiel, aussi nous ne les fournissons pas dans cette réponse.

## L'IMPORTATION DE BESTIAUX DE RACE EXOTIQUE

Question n° 2446—M. Neil (Moose Jaw):

1. Quel a été le nombre total de bestiaux de race exotique importés au cours de chacune des années de 1969 à 1972 inclusivement?
2. Quelle est la répartition, par province, des permis d'entrée accordés relativement à chacune de ces années?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): 1. Nombre total de bestiaux de race exotique importés:

1. Nombre total des bestiaux de race exotique importés

Année	Nombre
1969	623
1970	602
1971	931
1972	948

2.

Permis accordés	Année										
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	P.Q.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	
1969	-	4	6	1	21	61	22	114	179	21	
1970	7	6	10	8	20	65	46	115	150	21	
1971	4	6	9	10	20	70	67	105	293	24	
1972	-	1	3	5	13	51	76	135	324	31	

## Questions au Feuilleton

## ÉTATS D'URGENCE, CATASTROPHES ET PÉRIODES DE CRISES AU CANADA DEPUIS 1948

Question n° 2450—M. Rowland:

Depuis 1948, y a-t-il eu au Canada des états d'urgence, des catastrophes ou des périodes de crises qui, selon le gouvernement, n'ont pas été contrôlés de façon efficace par les organismes existants des gouvernements provinciaux et fédéral et, dans l'affirmative, a) combien de fois, b) à quelles occasions?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Depuis 1948, toutes les situations d'urgence, catastrophes et crises qui ont exigé l'intervention du gouvernement du Canada ont été maîtrisées efficacement; l'expérience acquise à l'occasion d'événements passés a servi et continuera de servir à améliorer l'efficacité de l'intervention le cas échéant.

## L'ORGANISME DE GESTION EN CAS DE CRISE

Question n° 2451—M. Rowland:

1. La question de la création d'un centre de gestion en cas de crise ou d'un organisme analogue relevant du bureau du Conseil privé a-t-elle été discutée par des fonctionnaires supérieurs du Conseil privé, du Service de sécurité de la Gendarmerie royale du Canada, du Conseil du Trésor et du bureau du sous-ministre de la Défense nationale, et, dans l'affirmative, a-t-on transmis au gouvernement une recommandation à cet égard?

2. Si une telle recommandation a été formulée, a) quels seraient les rapports de ce centre avec les autres organismes ou ministères qui se sont occupés, dans le passé, de différents cas d'urgence, allant des problèmes de la pollution à ceux des avions s'écrasant sur le sol et des cataclysmes à la planification civile d'urgence en cas de guerre, b) envisage-t-on de modifier les relations qui existent actuellement entre le gouvernement fédéral et les organismes provinciaux appropriés dans le but de remédier à ces situations d'urgence?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Comme l'indique la réponse à la question 20 donnée le 21 février 1973 (hansard, page 1493): 1. Une étude a été faite sur les méthodes et les structures prévues au sein du gouvernement fédéral pour le temps de crise.

2. Un résumé complet des constatations sera rendu public en temps opportun.

## LES TRAITEMENTS DU PERSONNEL ENGAGÉ LOCALEMENT AU VIETNAM

Question n° 2454—M. Knight:

Quel est l'éventail annuel des traitements versés au personnel engagé localement et qui a travaillé au Vietnam du Sud de 1954 à ce jour?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Avant 1971, tous les membres du personnel recruté sur place venant en aide au personnel canadien étaient employés par la Commission internationale de contrôle et de surveillance en Indochine; à ce titre, leurs traitements étaient payés par la CICS. Depuis lors, le ministère des Affaires extérieures a payé les traitements suivants: 1971, \$272.30; 1972, \$1,931.54; 1973 janvier à juin, \$1,193.44. Ces salaires (1971-1973) étaient versés aux employés locaux effectuant un travail de soutien pour le personnel de l'Agence canadienne de développement international.